

**Chancellerie des universités de Paris**  
**Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)**

**Patrimoine, philanthropie et mécénat, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle.**  
**Dons et legs en faveur de l'enseignement, de la recherche**  
**et des institutions de conservation**

**Colloque international**

**Grand Salon**

**12 et 13 décembre 2019**

Prenant appui sur la figure de la marquise Arconati Visconti, grande mécène de l'enseignement supérieur, la chancellerie des universités de Paris, en collaboration avec son service des archives et la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS), organise un colloque intitulé « Patrimoine, philanthropie et mécénat, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle. Dons et legs en faveur de l'enseignement, de la recherche et des institutions de conservation ».

Ce colloque s'attachera en premier lieu à améliorer la connaissance de la place qu'a eue en France la philanthropie sur la constitution, au XIX<sup>e</sup> et au XXI<sup>e</sup> siècles, du patrimoine de l'enseignement et, en particulier, de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais également de celui des musées, des bibliothèques et des archives. Plusieurs études récentes ont en effet rappelé que les collections de toute nature (archéologiques, artistiques, scientifiques, etc.) des musées s'étaient, au cours de cette période, notablement accrues par le biais de dons et legs de collections privées et que *le mécénat* occupait ainsi une place considérable dans l'enrichissement du patrimoine public.

De nombreux établissements d'enseignement, tant à Paris qu'en région, ont également bénéficié de dons et legs, permettant à ceux-ci de participer plus largement à la transmission des savoirs. Toutefois, peu de travaux ont jusqu'à présent été menés sur ce second volet, alors même que le mécénat en faveur des institutions d'enseignement, de recherche et de culture a notamment pu se manifester par la construction de bâtiments, l'établissement d'instituts de recherche ou encore la fondation de prix ou de bourses d'études et de voyages destinés aux étudiants et chercheurs, permettant ainsi de favoriser la transmission des savoirs.

Sont attendues des contributions sur l'apport du mécénat pour la constitution ou l'accroissement du patrimoine des établissements d'enseignement et de recherche, des musées, des bibliothèques et des archives sur l'ensemble du territoire et des ressorts des académies. Sont également souhaitées des communications permettant

de préciser le contexte politique, économique, intellectuel et social de ces donations, d'apporter des éclairages sur la personnalité et les motivations de ces « bienfaiteurs », « bienfaitrices » et philanthropes et de contribuer à la mise en évidence d'éventuels « réseaux » de donateurs. La question du mécénat féminin, saisie dans une perspective diachronique, pourra faire l'objet d'une attention particulière.

On pourra également établir des comparaisons avec d'autres pays afin d'identifier d'éventuels particularismes de la France dans ce domaine.

Ce colloque s'inscrit dans un cycle de manifestations pour le développement du mécénat en faveur de l'enseignement et de la recherche et, plus largement, des institutions culturelles publiques. Il sera suivi en particulier d'une exposition autour de la marquise Arconati Visconti au musée des Arts décoratifs. Cette exposition physique sera accompagnée d'une exposition virtuelle. La numérisation de la correspondance reçue par la marquise conservée à la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne sera lancée dans le cadre de ce cycle et ce, afin de mettre à la disposition des chercheurs cette source de premier ordre sur l'histoire culturelle et politique du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le colloque prévu en aval de la soirée de remise des prix de la chancellerie des universités, se tiendra en Sorbonne dans les grands salons les 12 et 13 décembre 2019.

### **Comité scientifique**

- Françoise Banat-Berger, conservateur général du patrimoine (archives), directrice des Archives nationales et Catherine Mérot, conservateur général du patrimoine (archives), responsable du département de l'Éducation, de la culture et des affaires sociales aux Archives nationales ;
- Geneviève Bresc-Bautier, conservateur général émérite du patrimoine (musées), ancien directeur du département des sculptures, musée du Louvre ;
- Laurence Bobis, conservateur général des bibliothèques, directrice de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, Jacqueline Artier, conservateur en chef des bibliothèques et Isabelle Diry, conservateur en chef des bibliothèques, département des manuscrits et du livre ancien ;
- Michelle Bubenicek, directrice de l'École nationale des chartes ;
- Anne-Elisabeth Buxtorf, conservateur en chef des bibliothèques, directrice de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art ;
- Thérèse Charmasson, conservateur en chef honoraire du patrimoine (archives), conseiller scientifique ;
- Olivier Gabet, conservateur général du patrimoine (musées), directeur du musée des Arts décoratifs et Anne Forray-Carlier, conservateur en chef du

patrimoine en charge du département Moyen Age et Renaissance et du département des XVIIe et XVIIIe siècles ;

- Adrien Goetz, maître de conférences, université Paris-Sorbonne, membre de l'Académie des beaux-arts ;
- Dominique Kalifa, professeur d'histoire contemporaine, université Paris-I Panthéon-Sorbonne directeur du Centre d'histoire du XIXe siècle ;
- Stéphanie Méchine, responsable du service des archives du rectorat et de la chancellerie des universités de Paris ;
- Dominique Poulot, professeur d'histoire de l'art, université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

### **Modalités de réponse**

Les propositions de communication, sous la forme d'un résumé de 15 lignes maximum, accompagnées d'une notice bio-bibliographique succincte, sont à adresser à Stéphanie Méchine, service des archives du rectorat de Paris, avant le **15 décembre 2018** ([ce.archives@ac-paris.fr](mailto:ce.archives@ac-paris.fr)).